



Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Objet :** Conseil communal du 28-03-2013 – interpellation de Madame Lambot concernant la Cité Hunderenveld.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Madame Lambot concernant la Cité Hunderenveld.

**Concernant le placement d'éventuels bacs à plante** de part et d'autre des endroits d'accès aux immeubles de la Cité Moderne, pour des raisons de sécurité et d'accès aux véhicules d'urgence, la Commune a réalisé des marquages au sol pour empêcher le stationnement de part et d'autre des rampes d'accès. Le placement d'arceaux vélos sur les marquages pourrait s'envisager, ce qui permettrait également de répondre au plan régional de stationnement préconisant justement la mise en place de tels arceaux.

**Concernant votre proposition de fournir les brochures communales au Projet de Cohésion Sociale**, toutes les publications communales sont distribuées en toutes boîtes ou sous forme d'envoi ciblé. Les immeubles de la Cité-Moderne reçoivent l'information au même titre que n'importe quel autre quartier.

En matière de diffusion de l'information, le site internet communal renvoi également sous forme de lien téléchargeable toutes les informations utiles et les parutions de la Commune. Le Berchem News est également distribué en toutes boîtes. Le coordinateur du PCS peut, s'il le souhaite, venir à la Commune afin d'obtenir toute l'information complémentaire dont il estimerait avoir besoin.

Notons qu'en 2012, à la demande du PCS, différents intervenants présents sur le territoire sont venus présenter leur service, notamment le service Jeunesse-Seniors de la Commune et le CPAS. Dans une optique de partenariat, les différents services de la Commune ne refusent jamais une sollicitation de cet ordre.

**Concernant les actions de sensibilisation au tri sélectif et à la collecte des encombrants**, le Projet de Cohésion Sociale a organisé une campagne de ramassage collectif en collaboration avec Bruxelles propreté en 2012. Le PCS a un projet pour réitérer la campagne prochainement. L'amélioration de la qualité de la vie des habitants, à tous niveaux, et donc par extension, via la sensibilisation des habitants de la Cité Moderne à la propreté du site, est un objectif opérationnel à atteindre par le Projet selon leur convention. A leur demande, des partenariats pourront également se mettre en place.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,  
Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,  
Joël RIGUELLE

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. 194 /2013